

# Société d'histoire Sainte-Hélène-de-Breakeyville

La capsule d'histoire de mars 2012 est consacrée à un dossier qui a connu beaucoup de rebondissements dans la municipalité de Breakeyville soit le dossier de l'aqueduc et l'égout.

Il faut remonter à aussi loin qu'en 1923, 14 ans après l'incorporation de la municipalité, pour voir le conseil municipal donner l'autorisation à la compagnie John Breakey Ltd de continuer les travaux d'excavation le long du chemin allant vers chez monsieur Anderson (aujourd'hui la Caisse populaire) pour la pose d'une conduite d'eau. Il y a 13 prises d'eau et 1500 pieds de tuyaux. Il est à noter cependant que, déjà en 1909, les familles Breakey avaient leur service d'eau privé caractérisé par un réservoir d'eau pour « usage domestique seulement ».



Réservoir d'eau (Citerne des Breakey) démoli vers 1970

Ce n'est que beaucoup plus tard, soit en 1950, que des discussions concernant un premier projet d'aqueduc débutent. Les plans sont présentés au conseil en mars 1952 et la population se prononce de façon favorable par voie de référendum. Le règlement numéro 81 est adopté en juin 1952. Il stipule entre autres que le coût des travaux n'excède pas 174 000,00 \$ et que l'emprunt soit étalé sur une période de quarante (40) ans à un taux d'intérêt n'excédant pas 4 %.

En août 1971, la construction d'un réseau d'aqueduc et d'égout sanitaire est promulguée par le règlement numéro 106. Ce projet prévoit un bassin de décantation et un emprunt n'excédant pas 120 000,00 \$ remboursable en dix (10) ans.

En juin 1976, le conseil municipal ordonne par résolution, l'acceptation de l'étude préliminaire d'aqueduc et d'égout. Une modification y est apportée et les rues suivantes sont ajoutées : Place Bon Air, Rodrigue, Gosselin, Des Sapins, Robitaille, Cantin et une partie de la rue Sainte-Hélène.

En juillet 1976, la firme Tremblay, Pinsonneault, Pothier, Morissette, avocats est ainsi autorisée à préparer le dossier concernant l'installation d'un nouveau système d'aqueduc et d'égout sanitaire et pluvial. Ce réseau doit desservir la municipalité au complet. Ce projet doit s'effectuer sur une base inter municipale en ce qui a trait à l'alimentation en eau potable et au déversement futur des eaux usées. C'est avec la ville de Charny que doit se faire l'entente. Sainte-Hélène-de-Breakeyville accepte ces principes et demande à la ville de Charny d'évaluer les travaux sur son territoire. Aucune suite n'est donnée à ce projet.

En novembre 1979 le conseil municipal mandate la firme Gilbert & Létourneau, associés, ingénieurs-conseils de la municipalité à préparer les plans d'exécution, devis, cahiers de charges requis par le ministère de l'Environnement afin d'obtenir l'autorisation de ce dernier pour procéder à l'aménagement d'un réseau municipal d'aqueduc et d'égout sanitaire, d'égout pluvial, d'alimentation en eau potable et de traitement des eaux usées.

Le conseil demande aussi une aide technique et financière au ministère des Transports pour l'exécution de travaux de pavage, d'asphaltage et de réfection de rues municipales dans le cadre de ce projet d'aqueduc et d'égout.

En avril 1982, le conseil municipal présente le règlement portant le numéro 134 concernant le projet qui chemine depuis 1979. Ce règlement décrète la construction d'un réseau municipal d'aqueduc avec protection contre l'incendie, de réseaux municipaux d'égout sanitaire et pluvial avec poste de relèvement, de travaux de voirie ainsi que pour l'ensemble de la municipalité, l'aménagement de puits d'alimentation en eau potable avec usine de filtration, l'agrandissement du réservoir d'emmagasinement d'eau de même que la construction d'un système d'épuration des eaux vannées avec émissaire, et à cette fin, un emprunt de 7 000 000,00 \$ remboursable en vingt (20) ans.

Le règlement est adopté à la séance du conseil en mai 1982, mais il est soumis à un référendum demandé par des citoyens. Le référendum est tenu les 18 et 19 juin et le résultat donne 279 réponses affirmatives contre 107 réponses négatives de sorte que le règlement numéro 134 obtient l'aval de la population de Breakeyville. Les travaux débutent à l'automne de la même année.

Il aura fallu bien des calculs pour que se matérialise le réseau d'aqueduc et d'égout à Breakeyville. Certains ajouts ont été apportés au réseau depuis et un projet est présentement en marche pour desservir le secteur sud de la municipalité.

*Texte : Robert Roy*

*Source : Sainte-Hélène-de-Breakeyville d'hier à aujourd'hui*